

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2021 / 2022

Pour inscrire votre enfant à l'école de Saint-Germain-sur-Ay pour l'année scolaire 2021 / 2022, veuillez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat ou nous adresser par écrit (boîte aux lettres de la mairie ou par courrier électronique à mairiesaintgermainsuray@wanadoo.fr) :

- ❖ une copie des pages parents et enfant(s) concernées du livret de famille,
- ❖ une copie des pages du carnet de vaccinations du ou des enfants concernés,
- ❖ un justificatif de domicile récent,
- ❖ un certificat de radiation de l'école où l'enfant était scolarisé antérieurement s'il ne s'agit pas d'une première inscription,
- ❖ un numéro de téléphone pour vous joindre et si possible une adresse de courrier électronique.

Les inscriptions sont ouvertes du 7 avril au 14 mai 2021.